



EDITO

Le 16 novembre dernier, se tenait notre assemblée générale lors des Rencontres Naturalistes Régionales organisées par le CEN Pays de la Loire et la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire. Nous avons pu faire le point sur les actions déployées en Pays de la Loire en faveur des chauves-souris et nous avons eu le plaisir d'accueillir Jean-Do Vrignault et son Teensy Recorder pour enregistrer et écouter les ultrasons émis par les chauves-souris et Sylvie Desgranges pour la présentation de leurs actions auprès des viticulteurs ligériens. Un grand merci à tous les participants et à nos intervenants.

Ne manquez pas les dates des prochains comptages hivernaux. En attendant, l'ensemble du Conseil d'administration vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Morgane SINEAU, pour le GCPDL



SOMMAIRE

Pays de la Loire

- Bilan des comptages hivernaux en Pays de la Loire.....p. 2
- Le GCPDL s'invite dans les vignes.....p. 4
- Création d'un Comité d'HOmologation pour les Chiroptères en Pays de la Loire....p. 5

Loire-Atlantique

- Bilan du programme de recherche de colonies en 44.....p. 7

Maine-et-Loire

- Bilan des comptages hivernaux en 49.....p. 8
- Les Sentin'ailes de la nuit.....p. 11

Mayenne

- Conserves de Chauves-souris.....p. 12

Sarthe

- Chantier d'isolation de combles à Noyen-sur-Sarthe.....p.13

Pays de la Loire

Bilan des comptages hivernaux

Pour cette année, les données des comptages de l'hiver 2019 des cinq départements des Pays-de-la-Loire ont été mises en commun afin d'établir une synthèse de la mobilisation bénévole et des effectifs recensés sur la région. Un total de 393 sites a été prospecté dans la région Pays-de-la-Loire. Le dernier recensement régional effectué (Marchadour, 2015) indiquait que l'hiver 2014 fut la période de prospection record avec 195 gîtes d'hibernation comptés. En cinq ans, on observe donc une augmentation des sites prospectés (+ 56 %). Il semble que l'engouement et la motivation bénévole autour des recensements hivernaux n'ont pas tari. Il reste maintenant à confirmer si ces sites seront prospectés régulièrement (entre 1981 et 2015, sur les 580 sites répartis dans l'ensemble de la région, seulement 300 ont fait l'objet d'au moins 2 comptages (Marchadour, 2015)).

Pour l'année 2019, 221 bénévoles ont participé aux comptages pour un temps de prospection s'élevant à environ 494 heures (Figure 1). Ce nombre d'heures est probablement sous-estimé de par l'absence d'informations pour la Vendée et les heures calculées approximativement pour les autres départements. Cet effort de prospection est inégalement réparti sur la région puisque deux départements (Sarthe et Maine-et-Loire) regroupent 154 bénévoles et 400 heures de prospection.

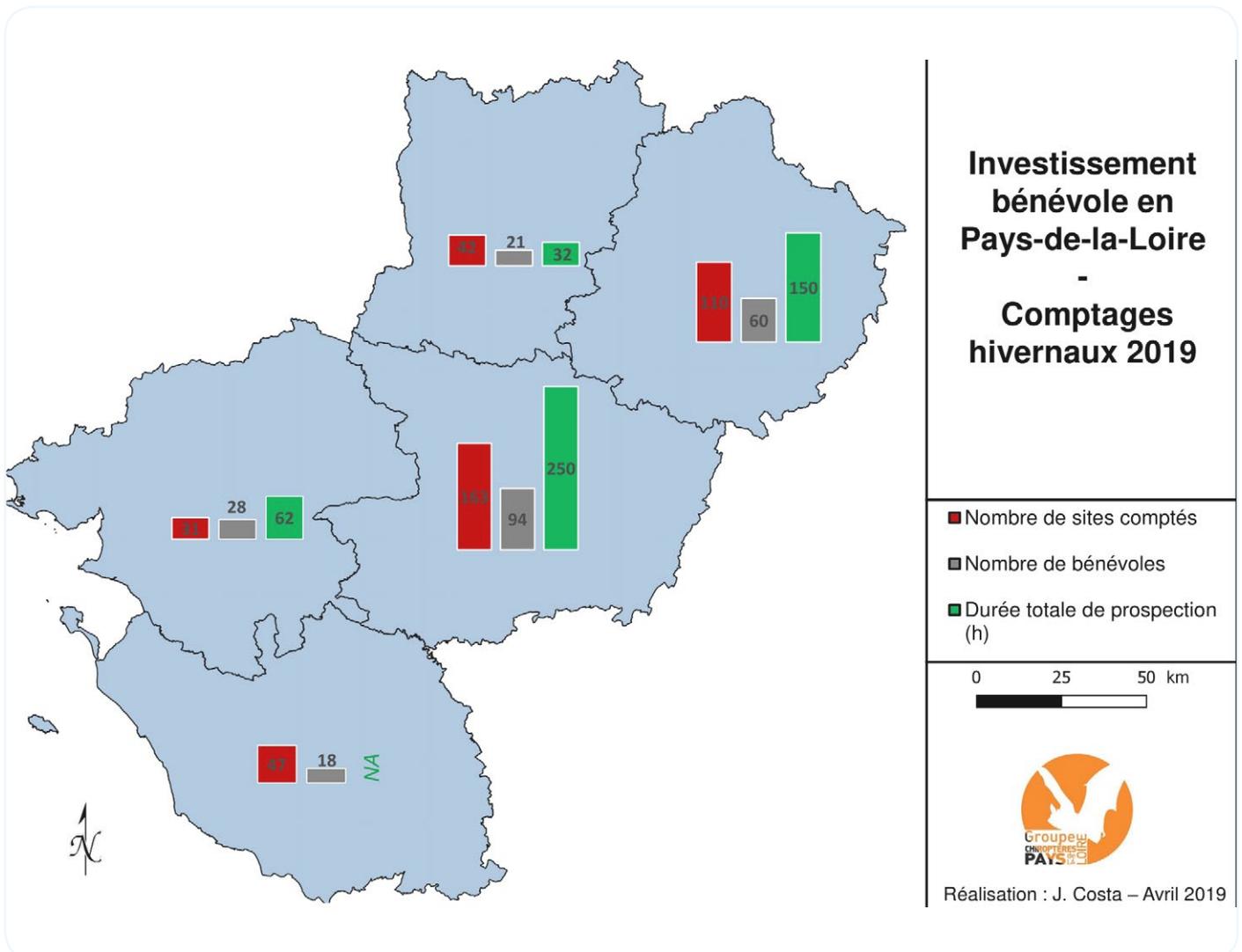


Figure 1 : Investissement bénévole en Pays de la Loire pour l'hiver 2018-2019.

Il est à noter que le ratio de bénévoles sur le nombre de sites est d'environ 0,58. Autrement dit, un bénévole va, en moyenne, prospecter deux sites sur son département. Afin que les comptages ne reposent pas sur un trop petit nombre de personnes, il est important que ce ratio ne diminue pas.

(Bilan des comptages hivernaux en Pays de la Loire)

Concernant les abondances relatives, 31 961 chauves-souris ont été comptées dans la région (Figure 2). Les espèces les plus recensées sont le Murin à oreilles échanquées (12 599), le Grand rhinolophe (9 238), le Murin à moustaches (3 266) suivi de près par le Petit rhinolophe (2 896). Le Maine-et-Loire et la Sarthe comptabilisent la majorité des effectifs totaux (avec respectivement 57 % et 28 % des effectifs).

Sont concentrés, à l'est de la région, les effectifs de Grand rhinolophe et de Murin à oreilles échanquées. Ceci peut probablement s'expliquer par la topographie de ces territoires et la forte disponibilité en cavités souterraines.

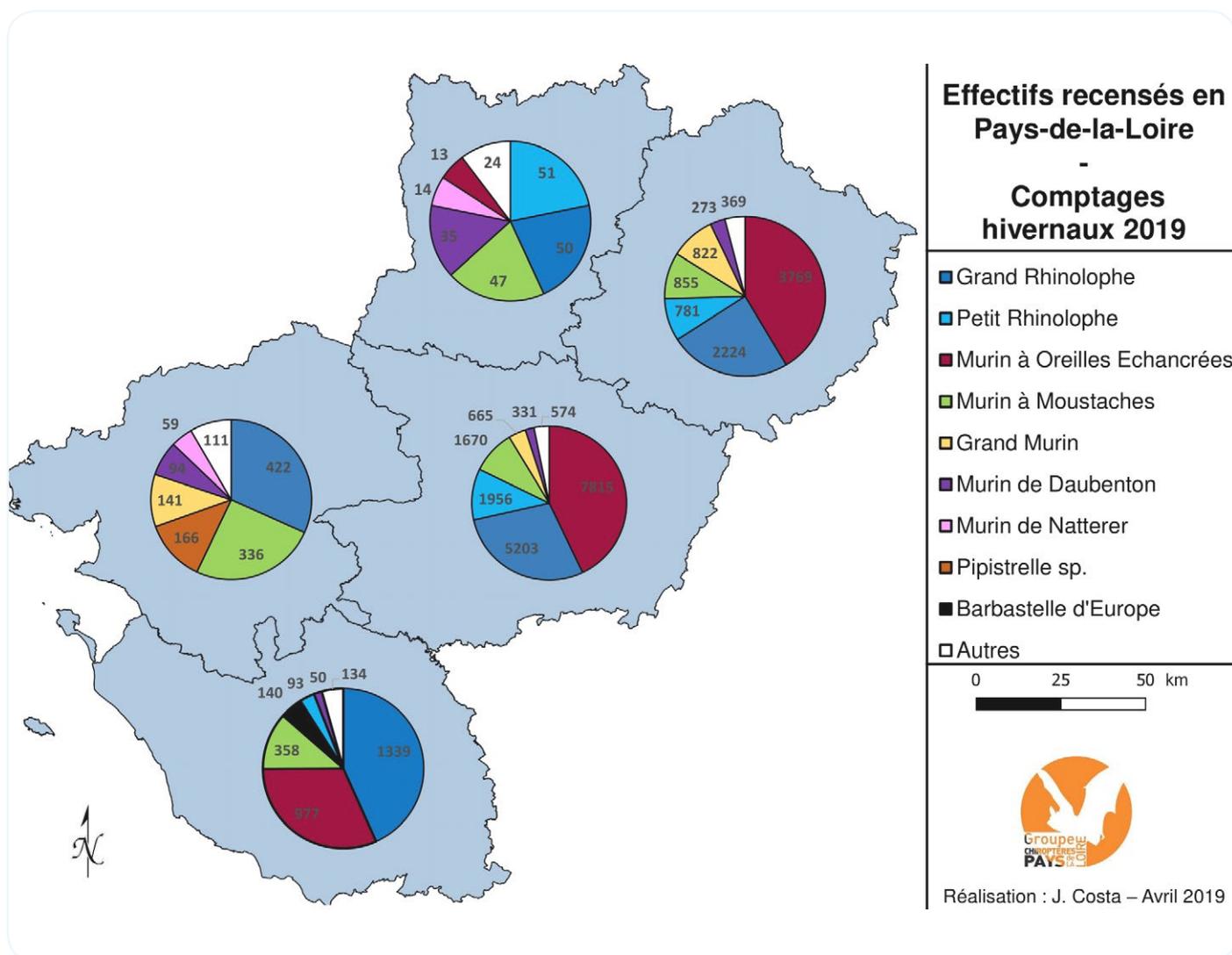


Figure 2 : Diagrammes des effectifs recensés de chauves-souris en hibernation pour l'hiver 2018-2019. Pour un souci de clarté, seules les six espèces les plus abondantes pour chaque département sont représentées, l'ensemble des autres espèces est intégré dans la catégorie « Autres ».

Bibliographie :

Marchadour B., 2016 Chauves-souris en hibernation dans les Pays de la Loire - Tendances d'évolution des populations régionales, 2016, 28 p.

Remerciements :

Nous remercions tout d'abord l'ensemble des bénévoles qui rendent ces comptages possibles chaque année. Merci au Groupe Chiroptères Pays de la Loire et aux associations membres qui ont participé à la transmission de données.

Jonathan Costa, LPO 49

Pays de La Loire

Le Groupe Chiroptères des Pays de la Loire s'invite dans les vignes !

Le samedi 5 octobre 2019, le Groupe Chiroptères des Pays de la Loire a organisé une journée d'actions dans les vignes à laquelle les bénévoles étaient conviés. Nous nous sommes alors donné rendez-vous à Lhomme (72) où nous avons été accueillis par Eric, Christine et Clément Nicolas au Domaine de la Bellivière.

Cette journée s'est déroulée en deux temps. Le matin était consacré à la réunion du Conseil d'Administration et l'après-midi à la pose de gîtes à chauves-souris.

Pourquoi les vignes ?

En 2019, le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir et la LPO Sarthe ont travaillé avec la famille NICOLAS (Domaine de la Bellivière) et Adrien JARDIN (Domaine des Maisons rouges) sur la thématique des chauves-souris. Ces vigneron, engagés en agriculture biologique, sont conscients du rôle joué par les chiroptères dans la lutte biologique et souhaitent favoriser leur présence au sein de leur domaine. Ils ouvrent déjà leurs caves lors des suivis hivernaux pour réaliser des comptages. Ils souhaitent désormais aller plus loin dans leur démarche. Une réflexion est lancée pour recréer des corridors sur ce territoire au contexte particulier (parcellaire très éclaté).

Au total, 9 gîtes à pipistrelles ont été installés pendant l'après-midi sur les Domaines de la Bellivière et des Maisons rouges. Répartis sur 4 communes (La Chartre-sur-Loir, Lhomme, Marçon et Ruillé-sur-Loir), ils s'ajoutent à 3 gîtes qui avaient déjà été installés l'année précédente.

Espérons que cette démarche fasse des petits et mobilise les acteurs de ce territoire dans la préservation de nos mammifères préférés !

Nous remercions tous les participants qui sont venus apporter leur aide lors de cette journée ainsi que les vigneron qui nous ont accueillis.

Julien Moquet, LPO 72



Paysage viticole sarthois © J. Moquet



Installation des gîtes dans le vignoble © K. Lhoyer.



Installation d'un gîte sur un bâtiment du domaine © K. Lhoyer

Pays de La Loire

Création d'un Comité d'Homologation pour les Chiroptères (CHOC) en Pays de la Loire

Initiative et objectifs :

Ces dernières années, le nombre d'espèces connues en Pays de la Loire a augmenté, notamment grâce aux enregistreurs passifs qui permettent d'analyser un grand nombre de séquences, facilitant ainsi la découverte d'espèces rares.

Les critères d'identification sont parfois subtils et la détermination compliquée à valider. Le constat a été fait que les validations étaient réalisées sans cadrage, ne permettant pas forcément d'établir une liste valide des espèces présentes dans les différents départements. A l'échelle nationale, aucun standard de validation des données n'existe malgré un besoin manifeste au vu de l'augmentation du nombre de données acquises. Il existe cependant quelques comités d'homologation dans d'autres régions (Alsace par exemple). De plus, la multiplication des sources de données et la centralisation au sein du SINP implique des critères d'évaluation de la qualité des données.

Quelques chiroptérologues se sont donc proposés pour créer un comité d'homologation des données régionales, en lien étroit avec le Groupe Chiroptères Pays de la Loire pour la constitution du comité et la transmission des données. Les objectifs du CHOC sont les suivants :

- Homologation des données d'espèces rares, anecdotiques, localisées,
- Tenir à jour une liste des espèces par département,
- Centralisation et diffusion des données, avis,
- Réalisation d'un compte-rendu annuel dans la gazette des chiros,
- Suivre l'évolution des populations des espèces rares et anecdotiques.

Observations à soumettre :

L'homologation concerne aussi bien les observations à vue, en main qu'en acoustique. Pour la validation des données acoustiques, les séquences enregistrées sont obligatoires. Pour la validation des données en main, les données biométriques sont obligatoires (dans l'idéal, mesures prises par plusieurs captureurs). Pour la validation des données à vue, un témoignage photo est obligatoire, avec le plus d'images possibles.

Le CHOC peut solliciter l'avis d'experts extérieurs (référents nationaux) mais leurs avis ne seront pas discriminants à l'échelle régionale.

L'homologation des données concerne toutes les données de chiroptères en région, quelles que soient les structures dont elles sont issues (associations, bureaux d'études, ONF...).

Composition du CHOC :

Le comité est composé de 6 personnes à l'heure actuelle. Il regroupe des référents départementaux ayant une bonne connaissance locale des populations de chiroptères, des référents en acoustique et en capture ayant les connaissances nécessaires pour valider les espèces concernées grâce aux éléments auditifs, biométriques et visuels transmis et un référent PNAC (Plan National d'Action Chiroptères) pour faire le lien avec les actions du plan.

Les membres du CHOC sont : Loïc Bellion, référent acoustique, Pascal Bellion, référent acoustique, Nicolas Chenaval, référent Loire-Atlantique et capture, Romain Mariot, référent Sarthe, Benjamin Même-Lafond, référent Maine-et-Loire, capture et PNAC, Nicolas Rochard, référent acoustique et capture, Pascal Bellion est le secrétaire du CHOC.

Il manque à l'heure actuelle deux référents départementaux, un pour la Mayenne et un pour la Vendée.

(CHOC)

Espèces soumises à homologation :

Les espèces qui seront soumises à validation sont rares à très rares dans la région (ou encore non observées). Les espèces très localisées feront également l'objet d'une validation en dehors des secteurs connus et suivis.

Les espèces soumises à validation en Pays de la Loire sont les suivantes :

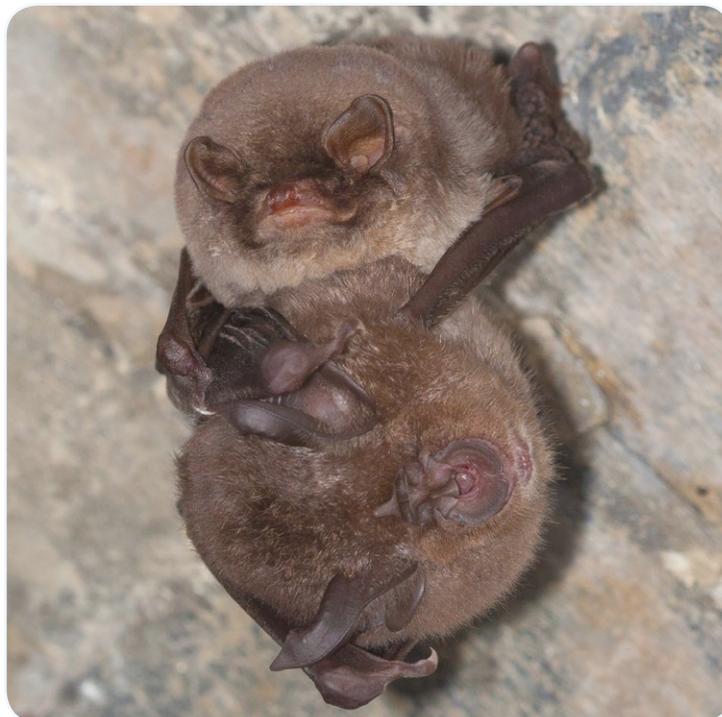
- Sérotine bicolore *Vespertilio murinus*
- Sérotine de Nilsson *Eptesicus nilssonii*
- Grande noctule *Nyctalus lasiopterus*
- Vespère de Savi *Hypsugo savii*
- Pipistrelle pygmée *Pipistrellus pygmaeus*
- Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii*
- Murin de Brandt *Myotis brandtii*
- Petit murin *Myotis blythii*
- Molosse de Cestoni *Tadarida teniotis*
- Rhinolophe euryale *Rhinolophus euryale* (hors secteurs connus et suivis)

Soumettre une observation au CHOC :

Les observations à soumettre au CHOC peuvent être envoyées directement à l'adresse choc.pdl@gmail.com avec les informations idoines les plus précises possibles et utiles à la fois à l'archivage (date, lieu, observateur) et à la détermination (matériel, contexte/milieu etc.).

Toutes les données antérieures à 2019 seront également prises en considération. Le CHOC a commencé à les lister et les centraliser. Vous pouvez néanmoins d'ores et déjà envoyer vos fichiers au CHOC, avec la date, l'observateur et le lieu d'observation a minima.

Merci à tous pour votre participation !



Minioptère de Schreibers et Grand rhinolophe, Loire-Atlantique © P. Bellion

Pascal Bellion, GCPDL

Bilan du programme de recherches de colonies en 44

De 2016 à 2018, le GMB a porté un programme de recherches de colonies de Chiroptères en Loire-Atlantique. Durant ces trois années ce projet a permis de découvrir plusieurs nouvelles colonies de chauve-souris à enjeu dans le département :

- Une colonie de Grands murins à Joué-sur-Erdre ;
- Une colonie de Grands rhinolophes à Nort-sur-Erdre ;
- Une colonie mixte de Grands rhinolophes et de murins à oreilles échancrées à Saint-Mars-la-Jaille ;
- Une colonie et un gîte de transit de Noctules communes (Puceul et parc du grand Blottereau à Nantes) ;
- Une colonie de Petits rhinolophes à Mauves-sur-Loire et deux colonies de petits rhinolophes ;
- Une colonie arboricole de 91 Murins de Daubenton à Mouzeil ;
- Une colonie arboricole de Murins d'Alcathoé à Auessac.

Ce programme était initialement centré sur de la recherche de colonies par la méthode de télémétrie. Faute d'individus femelles d'espèces visées « équipables » d'émetteurs, de nombreuses prospections (et découvertes) ont également été réalisées par la méthode du porte-à-porte, qui a apporté comme bien souvent son lot de découvertes et s'est trouvée être une approche complémentaire à la première.

Soulignons également que ce programme, démarré l'année suivant la sortie de l'Atlas des Mammifères, a permis de maintenir durant trois années un week-end annuel de prospection mammalogique en Loire-Atlantique (pays de Saint-Mars la Jaille, Clisson puis Ancenis).

Ces week-ends furent à chaque fois menés conjointement avec le Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique mais aussi des collègues des départements voisins (Naturalistes angevins et vendéens suivant les années).



*Photo de classe du WEPTA 2018 à Ancenis
© T. Vantorre*



*Arbre gîte de la colonie de Murin de Daubenton de
Mouzeil © T. Le Campion*

Nicolas Chenaival, GMB

Bilan des comptages hivernaux en 49

Les comptages hivernaux des chauves-souris sont réalisés chaque année en Maine-et-Loire entre fin janvier et mi-février. Bravant le froid et la tempête, des dizaines de passionnés prennent part à ces comptages, permettant de suivre les centaines de caves, carrières, troglodytes et mines d'Anjou.

Cette année, la mobilisation fut conséquente puisque 94 personnes ont participé aux comptages. Au total, 163 sites ont été comptés (contre 158 en 2018). La majorité des sites ont été comptés autour de deux grands temps forts : les week-ends Saumurois et Baugeois. L'enjeu de ces week-ends est double : partager un moment de convivialité autour d'un bon repas et pouvoir compter un maximum de sites en un minimum de jours. On peut dire que la recette est un succès puisque 80% des sites comptés l'ont été lors de ces deux week-ends (57% lors du week-end Saumurois et 23% lors du week-end Baugeois).

Le recensement hivernal en Maine-et-Loire permet de mettre en lumière 4 espèces aux effectifs dépassant le millier d'individus (Figure 1) : le Murin à oreilles échanquées, le Grand rhinolophe, le Petit rhinolophe et le Murin à moustaches. Il est à noter également le recensement de 58 Rhinolophes euryales (contre 9 en 2017-2018), majoritairement concentrés dans une unique cavité au nord du département, cette dernière n'avait pas été comptée l'hiver dernier.

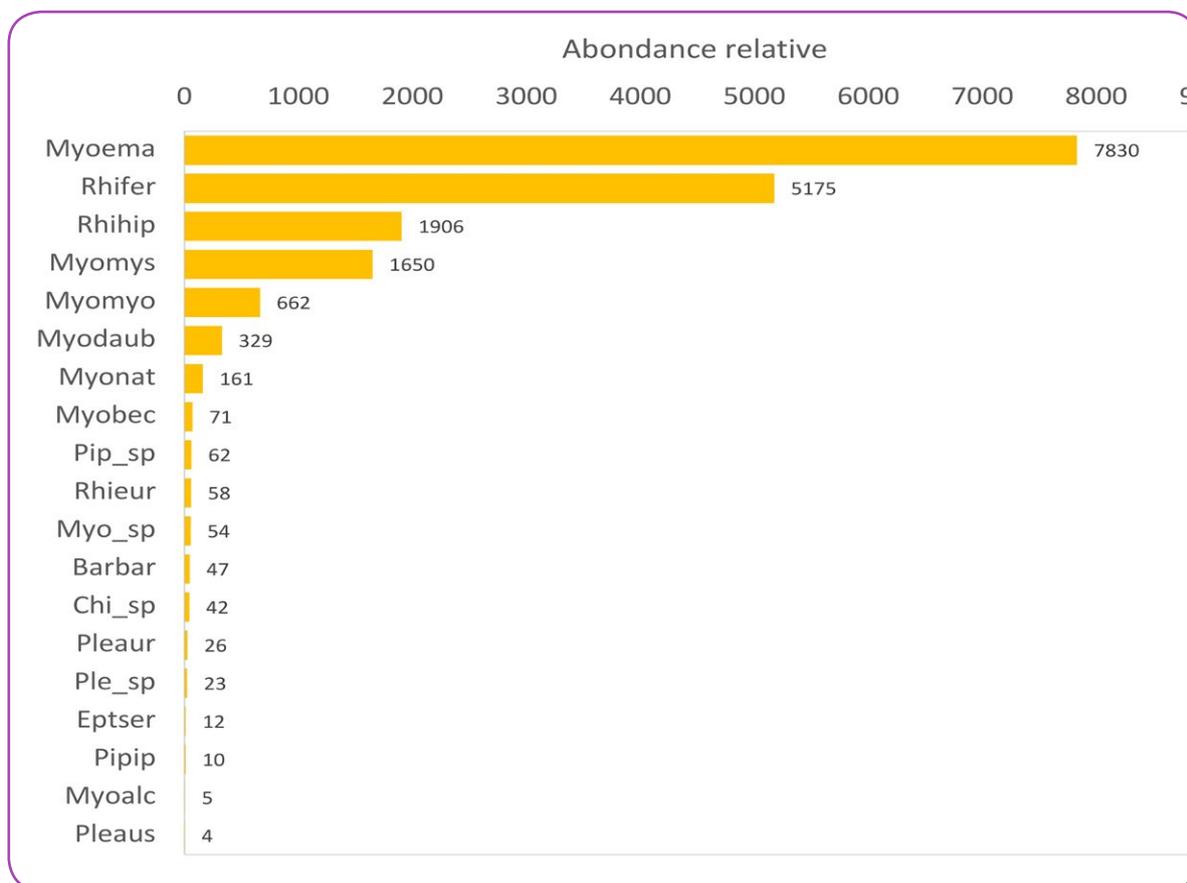


Figure 1 : Répartition des effectifs par espèce pour l'hiver 2018-2019.

On constate cette année que l'effort de prospection fut plus important qu'en 2017-2018 avec une augmentation de 20% du nombre d'heures passées dans les cavités (Figure 2). Le nombre de sites comptés dans le secteur Sud-Loire et Saumurois est également en forte hausse (35 sites en plus).

(Bilan des comptages hivernaux en 49)

Secteur	Nombre d'heures de prospection	Sites prospectés	Myoema	Rhifer	Rhihip	Myomys	Myomyo	Total
Angers-Layon	1,6 (1,3)	4 (3)	1 (0)	52 (55)	37 (40)	6 (5)	2 (0)	109 (116)
Baugeois	79,15 (79,5)	44 (42)	2755 (2289)	1946 (1434)	1006 (918)	724 (591)	250 (207)	7175 (5723)
Est	32,15 (27)	23 (15)	445 (368)	592 (482)	341 (256)	261 (201)	127 (161)	1855 (1528)
Mauges	4,1 (17)	11 (50)	0 (1)	12 (18)	4 (27)	15 (38)	1 (7)	41 (167)
Saumurois	45,55 (39)	25 (16)	1739 (2447)	1414 (1223)	188 (126)	214 (116)	78 (95)	3730 (4116)
Sud-Loire	87,55 (38)	56 (30)	2875 (1791)	1159 (873)	328 (111)	430 (243)	207 (71)	5299 (3240)
Total	250 (203)	163 (157)	7815 (6896)	5175 (4085)	1904 (1503)	1650 (1194)	662 (541)	18 127 (14 916)

Figure 2 : Effectifs des cinq espèces les plus contactées en fonction des zones géographiques du Maine-et-Loire en période hivernale. Les nombres entre parenthèse correspondent aux effectifs de l'hiver 2017-2018.

Une exception est faite dans les Mauges puisque seulement 11 sites ont été recensés cette année (contre 50 en 2018). Néanmoins les effectifs des sites inventoriés étant relativement bas, en comparaison avec les autres cavités du 49, cela ne semble pas affecter les tendances à l'échelle du département. Cet effort de prospection explique, en partie, la forte augmentation des effectifs hivernaux pour cette année. 3 211 chauves-souris supplémentaires ont été comptées, augmentant les effectifs de 14 916 à 18 127 chauves-souris pour cette année. Une mention spéciale pour le Grand rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées qui voient leurs effectifs augmenter de plus de 1 000 individus (Figure 3).

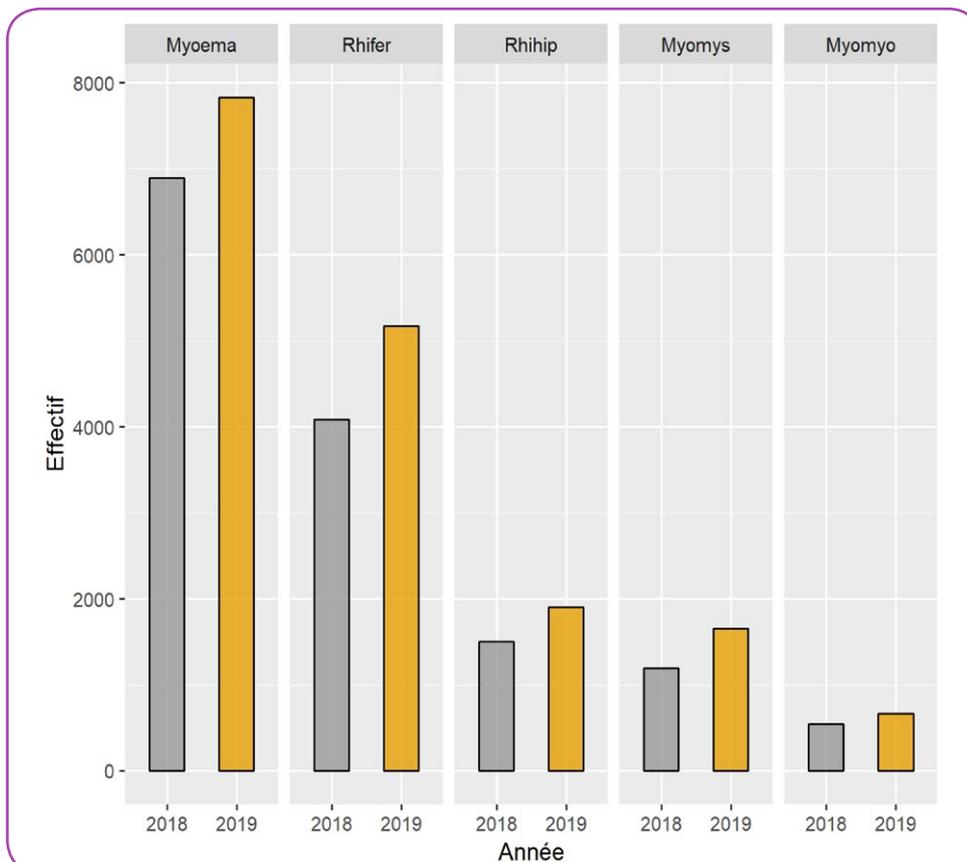


Figure 3 : Distribution des cinq espèces les plus contactées dans l'ensemble du département pour cet hiver (2019 ; nombre de sites comptés = 163) et l'hiver précédent (2018 ; nombre de sites comptés = 158).

(Bilan des comptages hivernaux en 49)

Depuis maintenant deux hivers, les bénévoles réalisent le suivi manuel des Grands rhinolophes transpondés dans le cadre du programme d'étude sur le Grand rhinolophe initié en Nouvelle-Aquitaine (<http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/grand-rhinolophe-et-trame-verte-bocagere/>).

Le transpondage est une technique de marquage utilisée dans les méthodes de CMR (Capture-Marquage-Recapture) afin d'étudier les dynamiques des populations de Grands rhinolophes.

La carte ci-dessous présente le nombre d'individus contrôlés sur leur site d'hibernation. Pour cette année, 169 grands rhinolophes ont été contrôlés positivement sur 16 sites du département. Les Grands rhinolophes transpondés ont été majoritairement lus sur un site d'hibernation (sud-est du département), qui a également été le lieu de capture et de transpondage en 2017 et 2018.

La distance moyenne entre le lieu de capture et le lieu d'hibernation est d'environ 41,25 kilomètres. La distance maximale constatée a été de 139,95 kilomètres (un individu marqué dans la partie nord de la Charente et relu au sud-est du Maine-et-Loire).

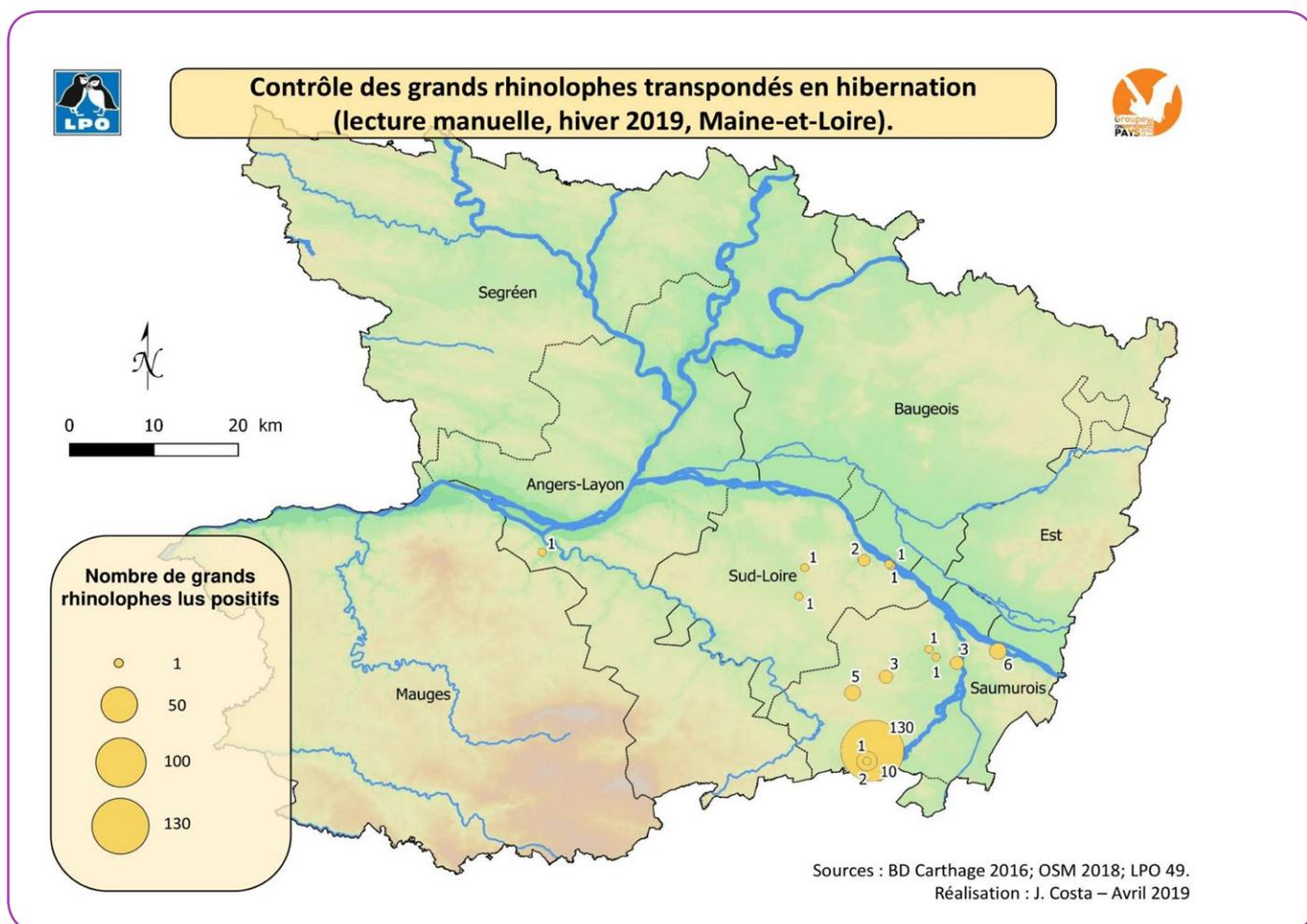


Figure 4 : Carte de contrôles des Grands rhinolophes en Maine-et-Loire

Un grand merci à toutes les personnes investies dans les comptages. Nous remercions tout particulièrement Sylvie Desgranges et Nicolas Rochard pour l'organisation des week-ends Saumurois et Baugeois ainsi que tous les bénévoles et référents de sites présents cet hiver.

Jonathan Costa, LPO 49

Des nouvelles des Sentin'ailles

Cette année encore, l'opération « Les Sentin'ailles de la Nuit » a pu avoir lieu en Anjou ! Cette mission permet tous les ans le comptage concerté de certaines colonies estivales par les propriétaires des gîtes. Voici le bilan transmis aux participants pour cette année 2019 !

Durant les périodes estivales de 2018 et 2019, 4 gîtes ont pu être comptés. Parmi ceux-ci, 1 est localisé à Baugé-en-Anjou, 1 à Brézé, 1 à Vivy et 1 à Saumur.

3 espèces de chauves-souris ont pu être observées : la Pipistrelle commune, le Petit rhinolophe et la Barbastelle d'Europe.

Au total, il a été recensé : 64 Pipistrelles communes en 2018 et 48 en 2019 à Baugé en Anjou, 52 Pipistrelles communes en 2019 à Saumur, 65 Petits rhinolophes en 2018 et 69 en 2019 (répartis à Brézé et Baugé-en-Anjou) et 7 Barbastelles d'Europe en 2019 à Vivy.

Ce bilan est l'occasion pour faire un petit focus sur la Pipistrelle commune, espèce qui comme son nom l'indique est très commune en France, mais dont les populations semblent en déclin d'après les estimations du Plan National d'Actions Chiroptères.

La Pipistrelle commune fréquente très souvent les maisons durant la période estivale pour se reproduire. Reconnaissable par sa petite taille et son poil roux, il peut arriver parfois de la retrouver cachée derrière les volets de maisons durant la journée. Sa petite taille lui permet de se faufiler dans des petites fissures pour accéder, par exemple, aux combles des maisons, greniers,... Comme toutes les chauves-souris, elle se reproduit en été avec un seul petit par femelle. Puis, quand vient l'hiver, elle quitte votre douillette maison pour retrouver ses appartements d'hiver et y hiberner jusqu'au retour des beaux jours.

Grâce à votre aide, ce suivi des colonies peut avoir lieu tous les ans et nous permet d'étudier l'évolution de leurs effectifs et ainsi de mieux les protéger ! Ces petites bêtes sont importantes pour l'environnement (elles vous débarrassent notamment des moustiques, n'oubliez pas de les remercier !). C'est pourquoi la cohabitation doit se faire sans problème. Le Groupe Chiroptères et vos voisines les chauves-souris vous remercient pour votre aide et nous vous disons à l'année prochaine pour de nouveaux comptages !

Le programme Sentin'ailles de la nuit est porté bénévolement. Merci à Philippe Pouplard, qui a assuré à mes côtés le rôle de bénévole ambassadeur du programme en Maine-et-Loire cette année.

Si vous êtes intéressés pour participer, vous pouvez nous envoyer un mail à cette adresse : sentin-ailles49@protonmail.com



Pipistrelle commune © S. Desdoits Fortier



Amélie Beillard, bénévole à la LPO 49
(illustrations de Sarah Desdoits Fortier)

Conserves de chauves-souris...

Ne les cherchez pas dans les rayons des supermarchés, vous ne les trouverez pas. Le marché du pâté de chauves-souris vendu en boîtes de conserve ne décolle pas. Des erreurs d'emballage ont conduit à la découverte d'animaux vivants à l'intérieur ? Rien de tout cela n'est vrai, sauf pour des individus retrouvés vivants dans des boîtes !

L'information vient d'une petite commune du sud du département de la Mayenne, Villiers-Charlemagne. Un habitant a découvert dans des boîtes de conserve posés à la tête de poteaux de clôture en bois, pas moins de 17 pipistrelles et sérotines fin août 2018. Ces boîtes furent posées il y a quelques années pour éviter aux poteaux de se dégrader. En plus des mammifères, nombre de lézards des murailles, de pyramides (*Amphipyra pyramidea* - papillon hétérocère), Epeires des fissures (*Nuctenea umbratica*) (araignée), de nids de guêpes potières (Eumènes) et de polistes, de nids de Troglodyte mignon (6 au total), punaises et escargots ont élu domicile dans les pots. L'environnement proche est un fond de vallée bocager au maillage de haies bien conservé (présence d'un ruisseau et d'un réseau de mares).

Cette installation rudimentaire est vite devenue une opportunité de logement pour cette micro biodiversité des poteaux. Vous pouvez tenter votre chance si vous avez des poteaux chez vous de les habiller avec des boîtes en bois (si vous connaissez un tourneur sur bois) plutôt que des boîtes en métal (pas très écologique !!!).

Quelques conseils pour l'installation :

- prenez un diamètre de boîte en bois légèrement supérieur à celui du support pour permettre aux animaux de grimper le long,
- la boîte en bois peut glisser et buter sur une pointe préalablement mise sur le poteau de façon à laisser un espace entre la tête du poteau et le fond de la boîte,
- enfin, enlancez le piquet de plusieurs tours de ficelle ou cordelette sous la boîte de manière à repérer le guano et ainsi prouver la présence des chauves-souris sans les déranger.

Ainsi, quoi que de plus fonctionnel pour conserver vos piquets de clôture du temps et des intempéries et qui fait, surtout, office de gîte pour bon nombre d'animaux (jusqu'à 3 chauves-souris trouvées dans une même boîte !). N'hésitez pas à nous faire part de vos essais et suggestions.

Olivier Duval, MNE



Contexte paysager © O. Duval



Pipistrelles dans une boîte © O. Duval



Traces de présence © O. Duval

Chantier d'isolation de combles à Noyen-sur-Sarthe

En 2016, une habitante de la commune de Noyen-sur-Sarthe (72) contacte un journal local car elle pense héberger dans ses combles une colonie de chauves-souris. Après avoir été informé, le CPIE se rend donc sur place afin de constater la présence effective d'une colonie et solutionner au mieux les nuisances rapportées par la propriétaire (tâches sur son plafond, problèmes de grattements et cris sociaux).

C'est ainsi qu'est découverte une colonie de 165 Grands murins (site d'importance départementale) pendant les prospections estivales. Deux étés passent, mais les problèmes de cohabitation persistent. Les dérangements sont difficilement caractérisables car jamais constatés directement par les observateurs. L'accès compliqué au comble ne permettait pas d'identifier clairement la source des nuisances. Le problème reste en suspens, mais les contacts restent bons.

En 2018, le CPIE décide de résoudre ce problème de cohabitation. Les nuisances sonores devenant insoutenables pour la propriétaire. Profitant d'une opportunité financière, dans le cadre de mesures compensatoires liées au projet éolien des « Vents du Nord Sarthe » (en Sarthe, sur les communes de Thoiré-sous-Contensor et René), le CPIE commence à étudier plus finement la faisabilité des travaux fin 2018.

C'est ainsi qu'en mars 2019, un chantier de rénovation de l'isolation vieillissante des combles est lancé afin de réduire les nuisances sonores. Dans un premier temps, un chantier bénévole permet de nettoyer le guano puis de retirer l'isolation en place et le plancher existant. Grâce à la présence des quatre bénévoles, Nolwenn, Marion, Julie et Paul qui accompagnent Romain, le chantier se termine bien au prix d'une bonne suee.

C'est ensuite la SCOP d'Abitabio (à Baugé-en-Anjou (49)) qui a pris le relais en refaisant le plancher puis en soufflant la nouvelle isolation (ouate de cellulose : papier broyé recyclé possédant de très bonnes propriétés acoustiques et thermiques).

Une fois les travaux terminés, de nouvelles bâches ont été posées et du guano de la colonie a été remis afin de favoriser son retour.

Cet été, la colonie est bien revenue, il semble néanmoins que le problème de bruit ne soit pas résolu en totalité. Des vérifications seront réalisées cet hiver afin de vérifier la localisation dans les combles de la colonie. Affaire à suivre, donc !!!



L'équipe de nettoyage au complet © CPIE VSL

Romain Mariot, CPIE VSL

Nos coordonnées ont changé :

Groupe Chiroptères Pays de la Loire
35 rue de la barre
49 000 Angers
ou par mail : contact@chauvesouris-pdl.org

Retrouvez toutes nos informations :

Site Internet : <http://www.chauvesouris-pdl.org/>
Nouvelle liste de discussion : <https://framalistes.org/sympa/subscribe/chiopdl>

Nous soutenir :

Vous pouvez maintenant adhérer en ligne via la plate-forme Hello asso :
<http://www.chauvesouris-pdl.org/nous-rejoindre>



Un grand merci à l'ensemble des contributeurs de ce numéro de la Gazette :

Amélie Beillard, Pascal Bellion, Nicolas Chenaal, Jonathan Costa, Olivier Duval, Romain Mariot et Julien Moquet.

Vous souhaitez vous aussi contribuer à la gazette des chiros ?

Vous pouvez nous proposer vos articles en lien avec vos actions, vos découvertes, vos expérimentations de matériel, etc.

Vous avez des talents de dessinateurs ? Vous pouvez nous proposer vos illustrations qui viendront enrichir la Gazette.

Contact : Morgane SINEAU : morganesineau@yahoo.fr